

13° RALLYE TERRE DE LOZERE
10° RALLYE TERRE DE LOZERE V.H.C. RETRO+ART & CREATION

DECISION N° 3

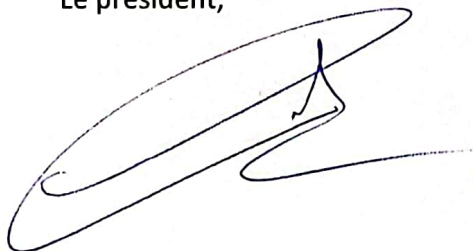
A la suite d'un blocage de la piste de course par le concurrent N° 34 dans l'ES 3, les commissaires sportifs ont décidé d'attribuer aux concurrents N°39 et 132 gênés sur l'incident, un temps considéré comme équitable au sens de l'article 7.5.16 :

N° 39 : 12:10.0

N° 132 : 11:54.7

Fait à MENDE le Samedi 31 Août 2024 à 21 h 30

Le président,



Jean Claude CRESP

les membres,



Hervé BESSON

O. COULET
Lic : 19312 / 0801



Olivier COULET